

## AVIS DE MARCHE

### TRAVAUX

#### **IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ACHETEUR :**

Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance et d'Assurance Vieillesse (CIPAV), M. le Directeur, 9 rue de Vienne, 75008 Paris. Tél : 01.42.99.99.80 ou 84 Télécopieur : 01.42.56.65.29, courriel : marches.publics@groupe-berri.fr, Adresse internet : <http://www.cipav-retraite.fr>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :** Protection sociale.

#### **OBJET DU MARCHE :** Travaux de mise en conformité des ascenseurs d'un patrimoine immobilier de placement.

**Type de marché de travaux :** Exécution

**Lieu d'exécution :** Paris

Code NUTS : FR.

L'avis implique un marché public.

**Caractéristiques principales :** Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux de mise en conformité des ascenseurs d'immeubles de placement conformément au dispositif institué par la loi de Robien, ainsi que la maintenance sur site des appareils. Ce marché concerne les travaux obligatoires pour les échéances 2010, 2013 et 2018 ainsi que la modernisation des appareils.

**Nature et étendue (travaux) :** Les ascenseurs visés par les travaux sont situés aux adresses suivantes : 24 avenue Marceau, Paris 8<sup>ème</sup>, 59 avenue d'Iéna, Paris 16<sup>ème</sup>.

**Nombre de reconductions éventuelles :** 1

**Calendriers des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles :** uniquement pour la maintenance : 2012.

**Refus des variantes.**

**Prestations divisées en lots :** non.

#### **DUREE DU MARCHE OU DELAI D'EXECUTION :**

**Délai d'exécution des travaux de mise en conformité des ascenseurs :** 4 mois à compter de l'émission d'un ordre de service.

**Durée du contrat de maintenance :** à compter de la date de la réception des travaux et par émission d'un ordre de service jusqu'au 31/12/2011, reconductible une fois par année civile, dans les conditions de l'article 16 du Code des marchés publics, sans pouvoir excéder le 31/12/2012.

**Date prévisionnelle de début du marché :** mi janvier 2011.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** financement sur fonds propres. Le délai global de paiement ne peut excéder 30 jours. Le paiement s'effectue par virement.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** en cas de groupement, la forme imposée après attribution du marché, est le groupement solidaire.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Critères de sélection des candidatures :** Les candidatures seront sélectionnées en fonction de la capacité juridique, économique, financière et technique des candidats appréciées au travers des renseignements énoncés dans les documents à produire ci-dessous. Ils doivent permettre d'établir que le candidat est en mesure d'exécuter les travaux, objets du présent marché.

##### **Situation juridique - références requises :**

- Lettre de candidature (DC1) dûment datée et signée par une personne habilitée à engager le candidat ;

- Déclaration du candidat (DC2). La ou les personnes physiques ayant le pouvoir d'engager le candidat individuel (ou le membre du groupement) sont identifiées dans la rubrique C1 de l'imprimé DC2 et un justificatif prouvant cette habilitation est joint au DC2 ;

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet ;
- Extrait K bis de moins de trois mois, (ou équivalent pour les professionnels non inscrits au RCS).

**Capacité économique et financière - références requises :**

- Chiffre d'affaires global des trois derniers exercices clos ;
- Chiffre d'affaires relatif à l'objet du marché sur les trois derniers exercices clos, avec répartition impérative du CA concernant la mise en conformité des ascenseurs et du CA Maintenance.

**Références professionnelles et capacité technique - références requises :**

- Références professionnelles au cours des trois dernières années pour des travaux et prestations équivalents précisant la date, la durée et le montant des marchés (travaux et maintenance), les attestations de bonne exécution ou encore le nom et le numéro de téléphone de la personne à contacter en vue de permettre la vérification des références ;
- Moyens humains et techniques de l'entreprise (effectif moyen annuel et encadrement, matériels, équipements techniques, etc.) permettant d'établir que le candidat est en mesure d'exécuter les travaux et prestations, objets du présent marché ;
- Certifications techniques, ou équivalent, requises pour la fourniture et la mise en œuvre des travaux et prestations décrites dans le CCTP.

**CRITERES D'ATTRIBUTION**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1. Valeur technique de l'offre « travaux » appréciée au travers du mémoire présenté par le candidat : 50%.
2. Prix des travaux porté à l'Acte d'engagement : 30%.
3. Contrat de maintenance : 20%.

**TYPE DE PROCEDURE :** procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres : 16 décembre 2010 à 16h00.**

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS :**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 2010.CI/PI.ASC2.21**

**Renseignements complémentaires :**

La valeur technique est appréciée au regard des sous-critères suivants :

- Méthodologie de travaux (10%)
- Type de matériel (15%)
- Délai de réalisation (25%)

Le prix des travaux est apprécié au regard du sous-critère suivant :

- Décomposition du prix global et forfaitaire (30%)

Le contrat de maintenance est apprécié au regard des sous-critères suivants :

- Contenu du contrat de maintenance (10%)
- Prix du contrat de maintenance (10%)

Toutes les questions d'ordre technique ou administratif doivent être posées, au plus tard le 13 décembre 2010 par écrit par courrier électronique à l'adresse suivante : marches.publics@groupe-berri.fr. Une réponse sera adressée en temps utile à tous les candidats ayant retiré le dossier.

La visite des immeubles est facultative, sur rendez-vous pris au préalable par mail à l'adresse suivante: marches.publics@groupe-berri.fr. Aucune visite ne sera effectuée après le 8 décembre 2010.

**Conditions d'obtention du dossier de la consultation :** Le dossier de consultation est disponible gratuitement :

- sur demande préalable au Pôle Marchés publics de la CIPAV à l'adresse électronique suivante : marches.publics@groupe-berri.fr

- par retrait au 9 rue de Vienne, 7<sup>ème</sup> étage, Paris 8<sup>ème</sup>. Tél. 01.42.99.99.80 ou 84. Télécopieur : 01.42.56.65.29. Horaires : 9h30-12h00 / 14h00-16h30.

Date limite d'obtention : 8 décembre 2010 à 16 h 00.

**Conditions de remise des candidatures et des offres :**

Les offres pourront être remises :

- par la poste par pli recommandé avec avis postal à l'adresse de la CIPAV, Pôle Marchés publics,
- par dépôt au Pôle Marchés publics de la CIPAV, contre récépissé, au 9 rue de Vienne, 7<sup>ème</sup> étage, Paris 8<sup>ème</sup>. Horaires d'ouverture : 9h30-12h00 / 14h00-16h30.

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal de Grande Instance, 4 boulevard du Palais, 75001 Paris. Tél. : 01.44.32.51.51.

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Tribunal de Grande Instance, 4 boulevard du Palais, 75001 Paris. Tél. : 01.44.32.51.51.

**Date de publication : 24 novembre 2010**